

Image not found or type unknown



Garantie revue pour réparation ?

Par **jeanpra**, le **19/10/2015** à **16:38**

Bonjour.

J'ai acheté un vélo électrique voici un an et demi. Vélo de marque espagnol bh que un marchand de cycle m'a vendu.

Il s'avère que j'ai très souvent des problèmes et que le vélo doit repartir en Espagne pour réparation. Au total environ 4 mois cumulés ou je n'ai pas pu m'en servir. Est ce que cette durée se rajoute à la garantie de départ qui était de 2 ans ?

Dans l'attente de votre réponse et en vous remerciant d'avance.

Cordialement.

Jean Pra